

APAJH HAUTE SAVOIE

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

APAJH HAUTE SAVOIE

2 rue Jacqueline-Auriol

ANNECY LE VIEUX

74000 ANNECY

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

N°SIRET 537 449 696 00013

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres,

1. Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association APAJH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

2. Fondement de l'impossibilité de certifier

2.1. Motivation de l'impossibilité

Au cours de notre audit, comme lors de l'audit précédent, nous avons constaté la présence de plusieurs différences entre l'administrateur provisoire et le conseil d'administration de l'association. Les faits contestés représentent des situations exceptionnelles qui se caractérisent par l'existence simultanée de plusieurs incertitudes dont les conséquences éventuelles apparaissent particulièrement significatives, notamment au regard des comptes pris dans leur ensemble.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu obtenir tous les documents nécessaires au bon déroulement de notre mission dans les délais.

Ces points constituent des incertitudes multiples nous mettant dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels.

2.2. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.3. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire au point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

**APAJH HAUTE
SAVOIE**

*Rapport du
Commissaire aux
Comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos le 31
Décembre 2019*

- impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 23 septembre 2020,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes



MARC PAQUIER

APAJH HAUTE SAVOIE

Comptes annuels – Exercice clos le 31 Décembre 2019

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 167	15 157	11	1 815
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	29 000		29 000	29 000
	Constructions	1 886 754	1 255 420	631 334	663 117
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 038	1 161	1 877	2 484
	Autres immobilisations corporelles	240 504	186 627	53 877	11 530
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 614		3 614	3 614	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	10 618		10 618	10 618	
Autres immobilisations financières	3 743		3 743	3 743	
TOTAL (I)	2 192 438	1 458 364	734 073	725 922	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				65
	Autres créances	242 624		242 624	65 098
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	362 792		362 792	362 792	
DISPONIBILITES	1 690 085		1 690 085	994 439	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 583		2 583	10 917
	TOTAL (II)	2 298 084		2 298 084	1 433 311
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	4 490 522	1 458 364	3 032 157	2 159 233	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

14 361

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	37 660	37 660
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	37 660	37 660
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	371 645	287 107
	Report à nouveau	(156 257)	(73 562)
	Résultat de l'exercice	46 221	283 774
	Total des fonds propres	299 269	534 978
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	355 138	73 207
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	16 977	18 411	
Provisions réglementées	336 117	347 431	
Total des autres fonds associatifs	708 232	439 049	
Total des fonds associatifs	1 007 501	974 027	
Provisions			
Provisions pour risques		34 238	
Provisions pour charges	321 437	202 649	
Total des provisions	321 437	236 887	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	292 663	297 599	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	292 663	297 599	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	294 528	319 227	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 002	98 115	
Dettes fiscales et sociales	278 478	228 127	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	785 548	5 249	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	1 410 556	650 719	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	3 032 157	2 159 233	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	46 221,35	283 773,94	
(1) Dont à moins d'un an	1 130 189	356 191	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	4 134	2 078
	Montant net du chiffre d'affaires	4 134	2 078
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		(121)
	Dons		
	Cotisations	544	(171)
	Legs et donations	90	2 623
	Produits liés à des financements réglementaires	341	1 489
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	(2 387)	25 004
	Autres produits	2 448 939	2 619 077
Total des produits de fonctionnement		2 451 662	2 649 979
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	448 179	399 783
	Impôts, taxes et versements assimilés	106 592	95 328
	Salaires et traitements	1 211 574	1 128 896
	Charges sociales	496 193	521 066
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	46 312	65 863
	Dotation aux provisions	118 788	40 848
Autres charges	19 596	947	
Total des charges de fonctionnement		2 447 234	2 252 731
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		4 427	397 249

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		4 427	397 249
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 177 643 	4 177 718
Total des produits financiers		4 819	4 895
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 862 	5 863
Total des charges financières		4 862	5 863
RESULTAT FINANCIER		(43)	(968)
RESULTAT COURANT		4 384	396 281
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 258 1 434 57 271	1 434 165 017
Total des produits exceptionnels		60 963	166 451
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 363 11 719	83 836
Total des charges exceptionnelles		23 082	83 836
RESULTAT EXCEPTIONNEL		37 880	82 615
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		980	667
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		4 936	5 545
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			200 000
TOTAL DES PRODUITS		2 522 380	2 826 870
TOTAL DES CHARGES		2 476 159	2 543 096
EXCEDENT ou DEFICIT		46 221	283 774
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 032 157** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 522 380** euros et un total **charges** de **2 476 159** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **46 221** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Constructions : 14 à 65 ans
- Agencements des constructions : 5 à 60 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Une provision pour indemnités de fin de carrière est comptabilisée dans les comptes au 31/12/2019 pour un montant de 321 437 €, en application de la convention applicable 66, et sur la base d'un taux d'actualisation retenu de 1,00 %.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnelles tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Analyse du résultat

Résultat de l'exercice	46 221
Résultat établissement CAMSP	47 779
Part du résultat sur gestion conventionnée	47 779
Part du résultat sur gestion libre	- 1 558

Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif pour la gestion conventionnée :

Etablissement	CAMSP
Résultat comptable	47 779
Dépenses congés payés	32 186
Indemnités fin de carrière	118 788
Résultat administratif	198 754

Faits caractéristiques de l'exercice

La gestion de l'établissement du CAMSP a été reprise en date du 13/07/2019 par la Fédération Nationale des APAJH en lieu et place de l'APAJH Haute-Savoie, par décision de l'ARS.

Evènements postérieurs à la clôture

La pandémie liée au virus Covid-19 qui a débuté au cours du 1^{er} trimestre 2020 et les mesures gouvernementales arrêtées ont engendré la fermeture totale/partielle de l'établissement à partir du 15/03/2020 et réduit considérablement le niveau d'activité.(à adapter en fonction des situations). L'issue et les conséquences financières ne sont pas appréciables à la date d'arrêté des comptes.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	37 660			37 660
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	287 107	84 538		371 645
Report à nouveau	(73 562)	24 862	107 557	(156 257)
Résultat de l'exercice	283 774	46 221	283 774	46 221
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	73 207	281 931		355 138
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	18 411		1 434	16 977
Provisions réglementées	347 431	11 719	23 032	336 117
TOTAL	974 027	449 271	415 797	1 007 501

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	297 599	4 936		292 663
TOTAL	297 599	4 936		292 663

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
CET DR GRANIER	13 278			13 278
I23 SOLEIL	156			156
LAEP THONON	4 909			4 909
AUTISME 2013	34 957	4 308		30 649
REVIIONS TEMPS TRAVAIL	2 352			2 352
FORMATION	3 251			3 251
TRAVAUX RENOVATION ANNECY	38 697	628		38 069
TRAVAUX RENOVATION SALLANCHES	200 000			200 000
Totalisation	297 599	4 936		292 663

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	15 167					15 167
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 167					15 167
CORPORELLES						
Terrains	29 000					29 000
Constructions sur sol propre	1 314 343					1 314 343
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement	565 720		6 691			572 411
Instal technique, matériel outillage industriels	3 038					3 038
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	16 347					16 347
Matériel de bureau, informatique et mobilier	176 384		47 773			224 157
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 104 831		54 464			2 159 295
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 614					3 614
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	14 361					14 361
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 976					17 976
TOTAL	2 137 974		54 464			2 192 438

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	13 352	1 805		15 157
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 352	1 805		15 157
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	801 897	22 541		824 437
instal. agencement aménagement	415 050	15 933		430 983
Instal technique, matériel outillage industriels	554	608		1 161
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	16 347			16 347
Matériel de bureau, mobilier	164 854	5 426		170 280
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 398 700	44 507		1 443 208
TOTAL	1 412 052	46 312		1 458 364

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	347 431	11 719	23 032	336 117
	PROVISIONS REGLEMENTEES	347 431	11 719	23 032	336 117
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer	202 649	118 788		321 437
Autres	34 238		34 238		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	236 887	118 788	34 238	321 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		584 318	130 507	57 271	657 554
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		118 788		
			11 719	57 271	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	10 618	10 618	
	Autres immobilisations financières	3 743	3 743	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	607	607	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	31 080	31 080	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	210 937	210 937	
	Charges constatées d'avance	2 583	2 583	
TOTAL DES CREANCES		259 568	259 568	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

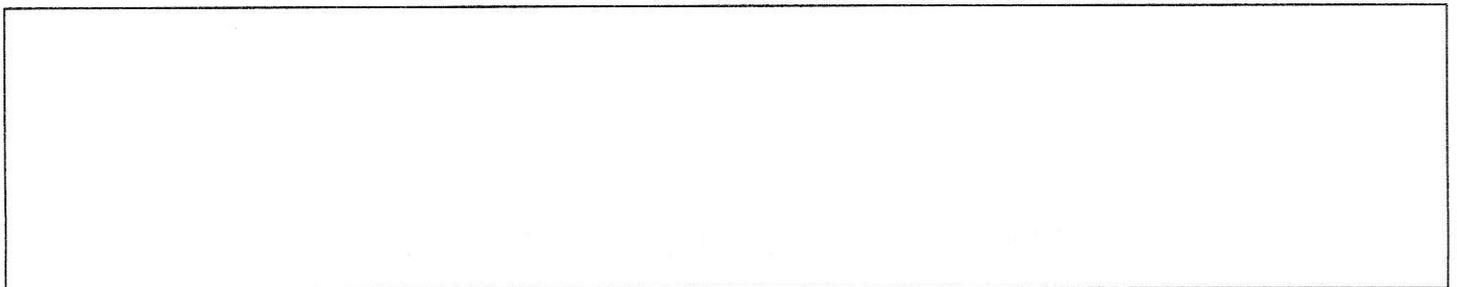
		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	294 528	14 161	68 025	212 342
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	52 002	52 002		
	Personnel et comptes rattachés	124 402	124 402		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 614	124 614		
	Impôts sur les bénéfices	818	818		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	28 643	28 643		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	785 548	785 548		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 410 556	1 130 189	68 025	212 342
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		24 698			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2019
EMPRUNT	GARANTIE SOLIDAIRE DEPARTEMENT HAUTE-SAVOIE	CREDIT COOPERATIF		9 426
		TOTAL		9 426



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		166 770
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</i>	9 796	9 796
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROVISIONNEES POUR CONG</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES A</i>	104 323 52 651	156 974

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 583	2 583
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 583

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des produits exceptionnels		60 963
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 258
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	2 258	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 434
<i>QUOTE-PART DES SUBVENTIONS</i>	1 434	
Reprises sur provisions et transferts de charges		57 271
<i>REPRISES SUR PROV REGL. POUR R</i>	23 032	
<i>REP. PROV. RISQ & CHGES EXCEPT</i>	34 238	
Total des charges exceptionnelles		23 082
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		11 363
<i>MAJOS, INT, PENAL NON DEDUCTIB</i>	(45)	
<i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	11 408	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		11 719
<i>DOTATION PROVISION REGLEMENTEE</i>	11 719	
Résultat exceptionnel		37 880